



ClimaScore

RAPPORT D'ANALYSE DU RISQUE CLIMATIQUE

1 place Formigé, 83600 Fréjus

Commune : Fréjus (83061) | 43.4332N, 6.7370E



Classe D

Risque élevé

Score communal : 69/100 | Votre logement (1) : 65/100

Rapport généré le 27/03/2026

Synthèse de votre rapport

SCORE GLOBAL



RISQUE PRINCIPAL

10.0/10

Historique des catastrophes naturelles

CATASTROPHES NATURELLES

34

arrêtés depuis 1982

IMPACT IMMOBILIER

+19.4%

valorisation sur 3 ans (2088 tx)



PROJECTION 2050

Classe E

80/100 (+15 pts)

BUDGET ADAPTATION

17 000 à 78 000

€

Estimation des travaux d'adaptation

Votre logement au 1 place Formigé, 83600 Fréjus est exposé à un risque climatique risque élevé (classe D, 65/100). Le risque principal provient de l'historique de catastrophes naturelles, la montée des eaux et l'exposition aux sols argileux. Le coût d'adaptation est estimé entre 17 000 et 78 000 EUR.

Classe D : risque élevé. Classe D signifie que votre bien présente un risque élevé. Les principaux points d'attention sont l'historique de catastrophes naturelles, la montée des eaux et l'exposition aux sols argileux.

Votre bien se situe dans les 18% de communes françaises présentant un risque élevé.

1. Comment lire ce rapport

Le ClimaScore (0 à 100)

Plus le score est élevé, plus les risques sont importants. **La majorité des communes se situent entre 15 et 45.**

Les classes A à F

Comme le DPE : **A** (risque négligeable) à **F** (risque critique). Les classes D, E, F nécessitent une attention particulière.

Les 9 composantes (0 à 10)

Le score agrège 9 types de risques, chacun noté de 0 (aucun risque) à 10 (risque maximal).

Les couleurs

Vert = favorable, **jaune** = modéré, **orange** = vigilance, **rouge** = risque significatif.

2. Synthèse du ClimaScore

Cette page résume les résultats clés de l'analyse de votre adresse. Les quatre indicateurs ci-dessous mettent en évidence les points essentiels à retenir.



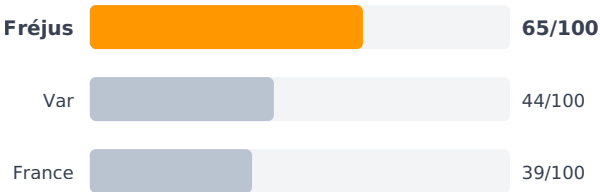
Interprétation



Classe D : risque élevé
Classe D signifie que votre bien présente un risque élevé. Les principaux points d'attention sont l'historique de catastrophes naturelles, la montée des eaux et l'exposition aux sols argileux.

Votre bien se situe dans les 18% de communes françaises présentant un risque élevé.

Comparaison



Votre bâtiment

Source : Estimation

Identification

Type	résidentiel collectif
Année de construction	1975
Réglementation	RT 1974 (première réglementation thermique)
Normes applicables	Isolation minimale
Étages	4
Logements	20

Surfaces

Surface médiane DVF	50 m²
Quartiles (Q1 / Q3)	34 / 68 m²
Transactions analysées	7494

Performance énergétique (DPE réel)

D

DPE

Consommation

230 kWh/m²/an

SURFACE MÉDIANE (APPARTEMENT)

50 m²

Q1 : 34 m² | Q3 : 68 m² (7494 tx)

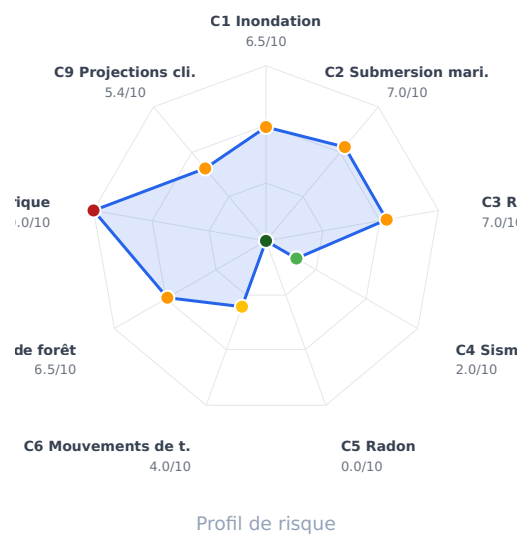
VALEUR ESTIMÉE DU BIEN

201 350 €

4 027 €/m² x 50 m²

3. Détail des 9 composantes de risque

Le ClimaScore analyse 9 types de risques différents pour votre adresse. Chaque composante est notée de **0** (aucun risque identifié) à **10** (risque maximal). Le tableau ci-dessous vous permet de voir en un coup d'œil quels risques sont présents et lesquels ne le sont pas.



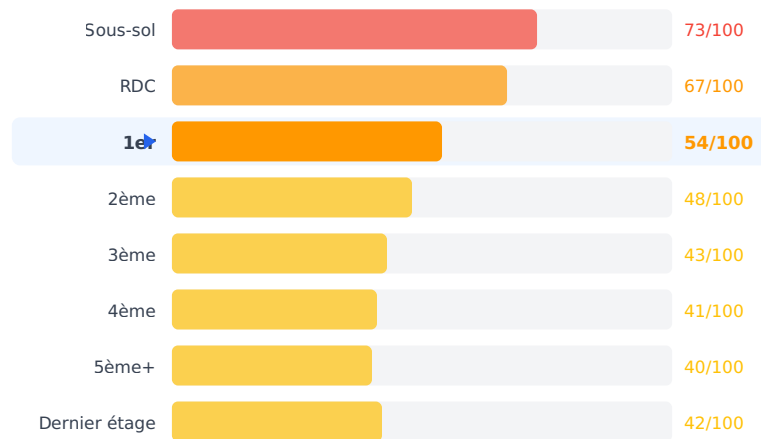
CODE		COMPOSANTE	SCORE	BARRE	NIVEAU
C1		Inondation Zones inondables, PPRI, atlas AZI, cours d'eau	6.5/10		Élevé
C2		Submersion marine Submersion côtière, trait de côte, PPR littoral	7.0/10		Élevé
C3		Retrait-gonflement des argiles Argiles gonflantes, fissures du bâti, sécheresse	7.0/10		Élevé
C4		Sismicité Zonage sismique réglementaire (zones 1 à 5)	2.0/10		Faible
C5		Radon Gaz radon, potentiel géologique (IRSN)	0.0/10		Très faible
C6		Mouvements de terrain et cavités Glissements, effondrements, cavités souterraines	4.0/10		Modéré

CODE		COMPOSANTE	SCORE	BARRE	NIVEAU
C7		Feux de forêt Interface forêt-habitat, débroussaillage, PPR feu	6.5/10		Élevé
C8		Historique des catastrophes naturelles Fréquence et récence des arrêtés CatNat	10.0/10		Critique
C9		Projections climatiques Températures, canicules, précipitations (DRIAS)	5.4/10		Élevé

Chaque composante est notée de 0 (aucun risque) à 10 (risque maximal). Pour les communes non littorales, le poids de C2 est redistribué aux autres composantes.

Impact selon l'étage

Le risque climatique varie selon l'étage du logement. L'inondation et le radon diminuent avec la hauteur, tandis que la surchauffe augmente au dernier étage.



Score Climascore par étage (0 = aucun risque, 100 = risque critique). La flèche indique votre étage.

4. Analyse détaillée des risques

Cette section vous explique concrètement chaque risque identifié pour votre adresse. Pour chaque risque, vous trouverez :

Ce que montrent les données

Les faits bruts tirés des bases de données officielles de l'État.

Ce que cela signifie pour votre bien

L'impact concret pour votre logement et sa valeur.

La source

L'organisme public d'où proviennent les données.

C1 : Inondation

6.5/10 (Élevé)

Que montrent les données ?

L'évaluation du risque d'inondation prend en compte les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), les Atlas des Zones Inondables (AZI), les Territoires à Risques Importants d'Inondation (TRI) et les données hydrométriques. L'inondation est le premier risque naturel en France par le nombre de personnes exposées.

Score C1 : 6.5/10 : exposition modérée, à surveiller.

Ce que cela signifie pour votre bien

Un bien situé en zone inondable peut subir des dommages matériels importants lors de crues. Les risques incluent l'endommagement des structures, la perte de biens mobiliers et une dépréciation potentielle de la valeur du bien. L'assurance peut être majorée.

Source : Géorisques (PPRI, AZI, TRI), Hub'Eau (hydrométrie)

C2 : Submersion marine

7.0/10 (Élevé)

Que montrent les données ?

Évaluation du risque de submersion marine et de recul du trait de côte pour les communes littorales. Analyse des Plans de Prévention des Risques littoraux, de la distance au rivage et des projections d'érosion côtière.

Score C2 : 7.0/10 : exposition élevée, vigilance recommandée.

Ce que cela signifie pour votre bien

Les biens en zone littorale sont exposés à la montée des eaux et au recul du trait de côte, phénomènes amplifiés par le changement climatique. Risque d'inconstructibilité future.

Source : Géorisques (PPR littoraux), indicateurs nationaux trait de côte

C3 : Retrait-gonflement des argiles

7.0/10 (Élevé)

Que montrent les données ?

Analyse de l'exposition au retrait-gonflement des argiles (RGA), deuxième poste d'indemnisation CatNat en France. Cartographie d'exposition du BRGM et historique des arrêtés de catastrophe naturelle « sécheresse ».

Score C3 : 7.0/10 : exposition élevée, vigilance recommandée.

Ce que cela signifie pour votre bien

Les sols argileux peuvent provoquer des fissures dans les fondations et les murs lors d'épisodes de sécheresse prolongée. Le coût de réparation peut atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros. Risque aggravé par le changement climatique.

Source : Géorisques (cartographie RGA du BRGM), GASPAR (arrêtés sécheresse)

C4 : Sismicité

2.0/10 (Faible)

Que montrent les données ?

Zonage sismique réglementaire national : zone 1 (très faible) à zone 5 (fort, Antilles françaises). Définit les normes parasismiques applicables aux constructions neuves.

Score C4 : 2.0/10 : exposition limitée.

Ce que cela signifie pour votre bien

En zone sismique significative, les constructions doivent respecter des normes parasismiques. Pour les bâtiments anciens non conformes, un renforcement structurel peut être nécessaire.

Source : Géorisques (zonage sismique national)

C6 : Mouvements de terrain et cavités

4.0/10 (Modéré)

Que montrent les données ?

Recensement des mouvements de terrain (glissements, effondrements, éboulements) et des cavités souterraines (carrières, marnières, mines) à proximité du bien, à partir des bases nationales BDMvt et BDCavité.

Score C6 : 4.0/10 : exposition modérée, à surveiller.

Ce que cela signifie pour votre bien

La présence de cavités souterraines ou d'un historique de mouvements de terrain à proximité constitue un risque de déstabilisation du sol et d'endommagement des fondations. Des études géotechniques peuvent être nécessaires.

Source : Géorisques (BDMvt, BDCavité), PPR mouvements de terrain

C7 : Feux de forêt

6.5/10 (Élevé)

Que montrent les données ?

Évaluation du risque de feux de forêt à partir des PPR incendie, des obligations légales de débroussaillage (OLD) et de l'historique des incendies. Risque en forte croissance avec le changement climatique.

Score C7 : 6.5/10 : exposition modérée, à surveiller.

Ce que cela signifie pour votre bien

Les biens situés en interface forêt-habitat sont exposés au risque d'incendie. Le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour du bâti. Le non-respect de cette obligation engage la responsabilité du propriétaire.

Source : Géorisques (PPR feux de forêt, OLD)

C8 : Historique des catastrophes naturelles

10.0/10 (Critique)

Que montrent les données ?

Score fondé sur l'historique des arrêtés de catastrophe naturelle de la commune (base GASPARE). Prend en compte la fréquence, la récurrence et la diversité des événements déclarés.

Score C8 : 10.0/10 : exposition élevée, vigilance recommandée.

Ce que cela signifie pour votre bien

Un historique CatNat chargé indique une exposition récurrente aux aléas naturels. Cela peut impacter les conditions d'assurance (franchises, exclusions) et révèle des vulnérabilités structurelles du territoire.

Source : GASPARE (Ministère de l'Intérieur), Géorisques

C9 : Projections climatiques

5.4/10 (Élevé)

Que montrent les données ?

Projections climatiques issues du programme DRIAS (Météo-France / IPSL) : évolution des températures, des épisodes de sécheresse, des précipitations extrêmes et des vagues de chaleur aux horizons 2050 et 2100.

Score C9 : 5.4/10 : exposition modérée, à surveiller.

Ce que cela signifie pour votre bien

L'évolution du climat va aggraver certains risques existants (sécheresse, canicules, précipitations intenses). L'adaptation du bâti et le choix des matériaux de construction deviennent des enjeux majeurs pour préserver la valeur du bien.

Source : DRIAS (Météo-France / IPSL), scénarios RCP 4.5 et 8.5

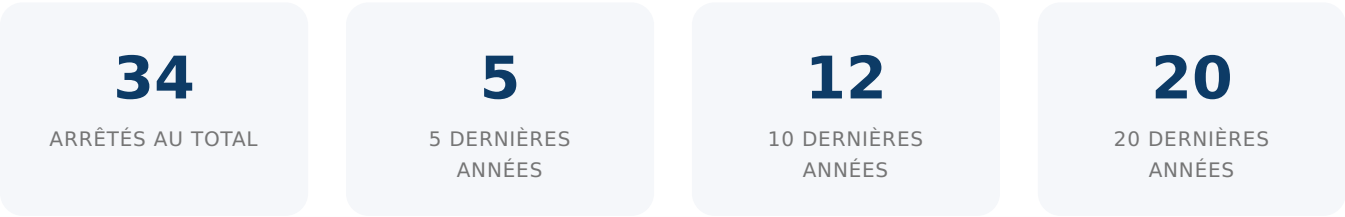
Risques non identifiés pour cette adresse

Radon. Ces risques obtiennent un score de 0/10, ce qui signifie qu'aucun élément significatif n'a été détecté dans les bases de données officielles pour cette localisation.

5. Historique des catastrophes naturelles

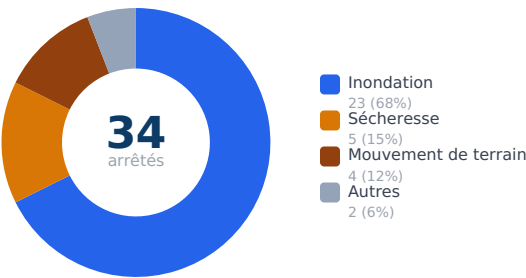
Qu'est-ce qu'un arrêté CatNat ? Lorsqu'une catastrophe naturelle (inondation, sécheresse, tempête...) touche une commune, l'État publie un arrêté au Journal officiel. Cet arrêté permet aux sinistrés d'être indemnisés par leur assurance au titre de la garantie catastrophes naturelles. Plus une commune a d'arrêtés, plus elle a été touchée par des événements climatiques par le passé.

Arrêtés de catastrophe naturelle publiés au Journal officiel pour la commune de Fréjus (code INSEE : 83061).

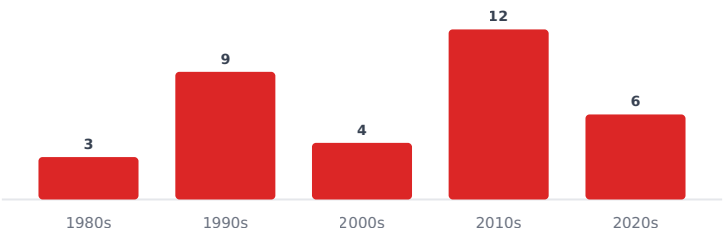


Dernier arrêté : 24/10/2024 | Types : Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues, Mouvement de Terrain, Inondations et/ou Coulées de Boue, Sécheresse

Répartition par type de risque



Répartition par décennie



Liste des arrêtés

DATE DÉBUT	DATE FIN	DATE J.O.	TYPE DE CATASTROPHE
2024-10-24	2024-10-26		Inondations et/ou Coulées de Boue

DATE DÉBUT	DATE FIN	DATE J.O.	TYPE DE CATASTROPHE
2024-09-03	2024-09-03		Inondations et/ou Coulées de Boue
2024-03-09	2024-03-10		Inondations et/ou Coulées de Boue
2023-04-01	2023-09-30		Sécheresse
2022-04-01	2022-12-31		Sécheresse
2020-04-01	2020-06-30		Sécheresse
2019-12-01	2019-12-02		Inondations et/ou Coulées de Boue
2019-12-01	2019-12-02		Mouvement de Terrain
2019-11-23	2019-11-24		Inondations et/ou Coulées de Boue
2019-11-23	2019-11-24		Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues
2019-11-23	2019-11-24		Mouvement de Terrain
2018-10-10	2018-10-10		Inondations et/ou Coulées de Boue
2015-10-03	2015-10-03		Inondations et/ou Coulées de Boue
2014-11-25	2014-11-27		Inondations et/ou Coulées de Boue
2014-01-18	2014-01-20		Inondations et/ou Coulées de Boue
2011-11-04	2011-11-10		Inondations et/ou Coulées de Boue
2010-06-15	2010-06-16		Inondations et/ou Coulées de Boue
2010-05-04	2010-05-04		Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues
2009-09-18	2009-09-19		Inondations et/ou Coulées de Boue
2006-12-02	2006-12-03		Inondations et/ou Coulées de Boue
2005-08-11	2005-08-12		Inondations et/ou Coulées de Boue
2002-01-01	2002-06-30		Sécheresse
1998-02-01	1999-06-30		Sécheresse
1996-01-10	1996-01-14		Inondations et/ou Coulées de Boue
1996-01-10	1996-01-27		Mouvement de Terrain
1994-06-25	1994-06-26		Inondations et/ou Coulées de Boue
1994-01-06	1994-01-12		Inondations et/ou Coulées de Boue
1993-10-05	1993-10-06		Inondations et/ou Coulées de Boue
1992-09-26	1992-09-27		Inondations et/ou Coulées de Boue

DATE DÉBUT	DATE FIN	DATE J.O.	TYPE DE CATASTROPHE
1992-09-21	1992-09-23		Inondations et/ou Coulées de Boue
... et 4 autres arrêtés			



3 sites et sols pollués (SIS) dans votre commune

Ecole maternelle publique Aulezy, Etablissements GIRAUD, Travaux miniers Le Charbonnier.

Les sites pollués peuvent amplifier les risques en cas d'inondation (risque NaTech). Consultez la fiche SIS sur Géorisques pour connaître l'état de dépollution et les restrictions d'usage.

Source : Secteurs d'Information sur les Sols (SIS), Géorisques, BRGM.

6. Impact sur la valeur immobilière

Comment lire cette section : Nous comparons la valorisation réelle (source : DVF, data.gouv.fr) de votre commune avec celle des autres communes, classées par niveau de risque climatique. L'écart reflète de multiples facteurs dont le risque climatique est l'un des éléments.

4 286

EUR / m² médian
(Appartement)
2088 transactions (3 ans)

+19.4%

Valorisation commune
(2020-2023)
Évolution du prix médian au
m²

+15.0%

Médiane nationale
(2020-2023)
7 500+ communes analysées

+4.4 pts

Différentiel vs nationale
Percentile 58/100

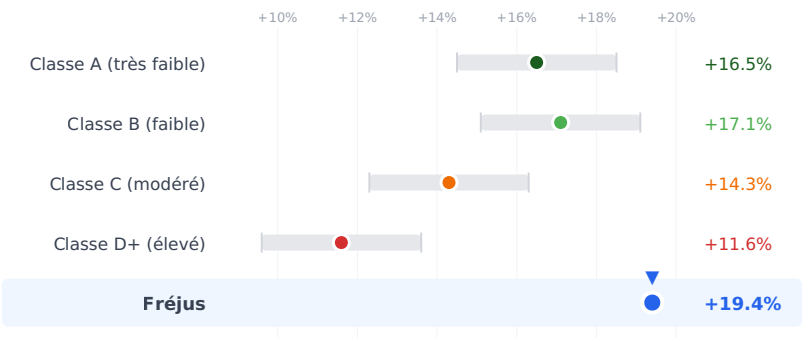
Valorisation par classe de risque (2020-2023)

Classe	Valorisation	Nb communes
Fréjus	+19.4%	
A Risque très faible	+16.5%	214
B Risque faible	+17.1%	2 847
C Risque modéré	+14.3%	3 152
D+ Risque élevé et plus	+11.6%	1 344

Comment lire ce tableau ?

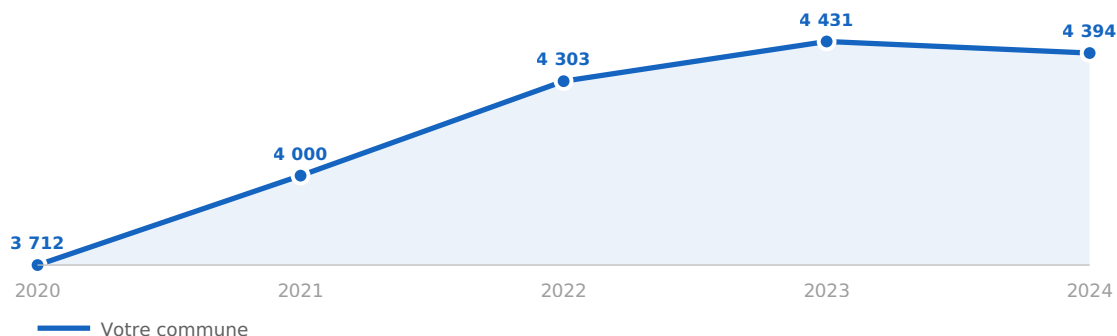
Toutes les classes se valorisent. L'écart entre les classes reflète de multiples facteurs : attractivité, transports, emploi et risques climatiques. À l'échelle nationale, les communes les plus exposées aux risques naturels se valorisent en moyenne 3 à 5 points de moins que celles à faible risque sur 3 ans.

Valorisation par classe : intervalle de confiance



Valorisation 2020-2023 par classe de risque ClimaScore. Le point central représente la moyenne, la barre grise l'intervalle de confiance (± 2 points).

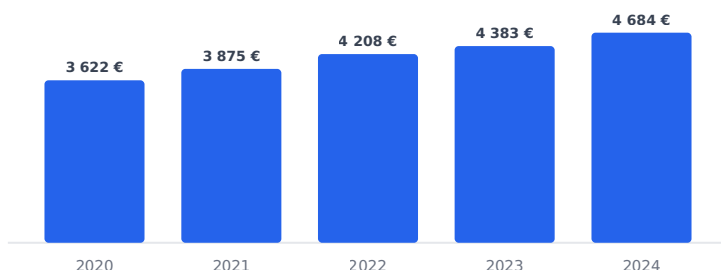
Évolution du prix au m² : commune vs référence



Facteurs de risque identifiés :

- △ Sols argileux : exposition forte (risque de fissuration)
- △ CatNat récurrent : 12 arrêtés en 10 ans
- △ Zone inondable : exposition élevée
- △ Commune littorale : attractivité compense partiellement le risque

Statistiques détaillées du marché immobilier



Évolution du prix médian au m² (Appartement) : Fréjus

MÉDIANE

4 027 €/m²

MOYENNE

4 301 €/m²

TRANSACTIONS

7094

depuis 2020

1er quartile (Q1)

3 074 €/m²

3ème quartile (Q3)

5 102 €/m²

Minimum

1 863 €/m²

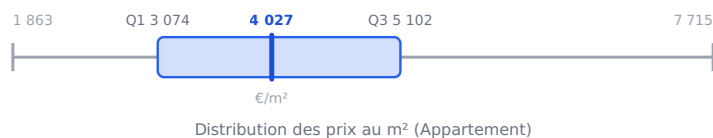
Maximum

7 715 €/m²

Valeur foncière médiane

180 000 €

Indice de confiance : élevée (7094 transactions)



Prix par type de logement

Type	Surface médiane	Prix/m ² médian	Transactions
T1	25 m ²	4 443 €/m²	1238
T2	42 m ²	4 235 €/m²	2648
T3	65 m ²	3 739 €/m²	2165
T4	80 m ²	3 287 €/m²	890
T5+	92 m ²	2 278 €/m²	149

Ce que cela signifie pour votre investissement

Le prix médian des appartements dans votre commune est de 4,286 EUR/m² (2088 transactions sur 3 ans). Entre 2020 et 2023, les prix de votre commune ont évolué de +19.4%. C'est 4.4 points au-dessus de la médiane nationale (15.0%). Facteurs de risque identifiés : sols argileux : exposition forte (risque de fissuration), catnat récurrent : 12 arrêtés en 10 ans, zone inondable : exposition élevée, commune littorale : attractivité compense partiellement le risque. Cet écart reflète de multiples facteurs (attractivité, transports, emploi) dont le risque climatique est l'un des éléments.

Les communes à risque élevé se valorisent en moyenne 3 à 5 points de moins que celles à faible risque sur 3 ans.

Source : Demandes de Valeurs Foncières (DVF), data.gouv.fr. Transactions résidentielles des 3 dernières années. Fiabilité : élevée.

Profil climatique de votre commune

Ce tableau compare les conditions climatiques récentes (2006-2025, modélisées) aux projections pour la période 2035-2050 (scénario RCP 8.5, grille SAFRAN 8 km). Les données proviennent de la base DRIAS (Météo-France).

Indicateur	Période récente	Projection 2050	Évolution
Température moyenne annuelle	15.3 °C	16.4 °C	+1.1 °C
Température maximale record	42.7 °C	42.8 °C	+0.1 °C
Jours de canicule (> 35 °C)	12.1 j/an	15.1 j/an	+3.0 j/an
Jours chauds (> 30 °C)	66.1 j/an	74.1 j/an	+8.0 j/an
Jours de gel (< 0 °C)	27.6 j/an	18.5 j/an	-9.1 j/an
Pluies fortes (> 20 mm/j)	12.4 j/an	14.1 j/an	+1.7 j/an
Précipitations annuelles	876 mm	917 mm	+41 mm
Précipitations extrêmes (Q99)	60.1 mm/j	57.0 mm/j	-3.1 mm/j

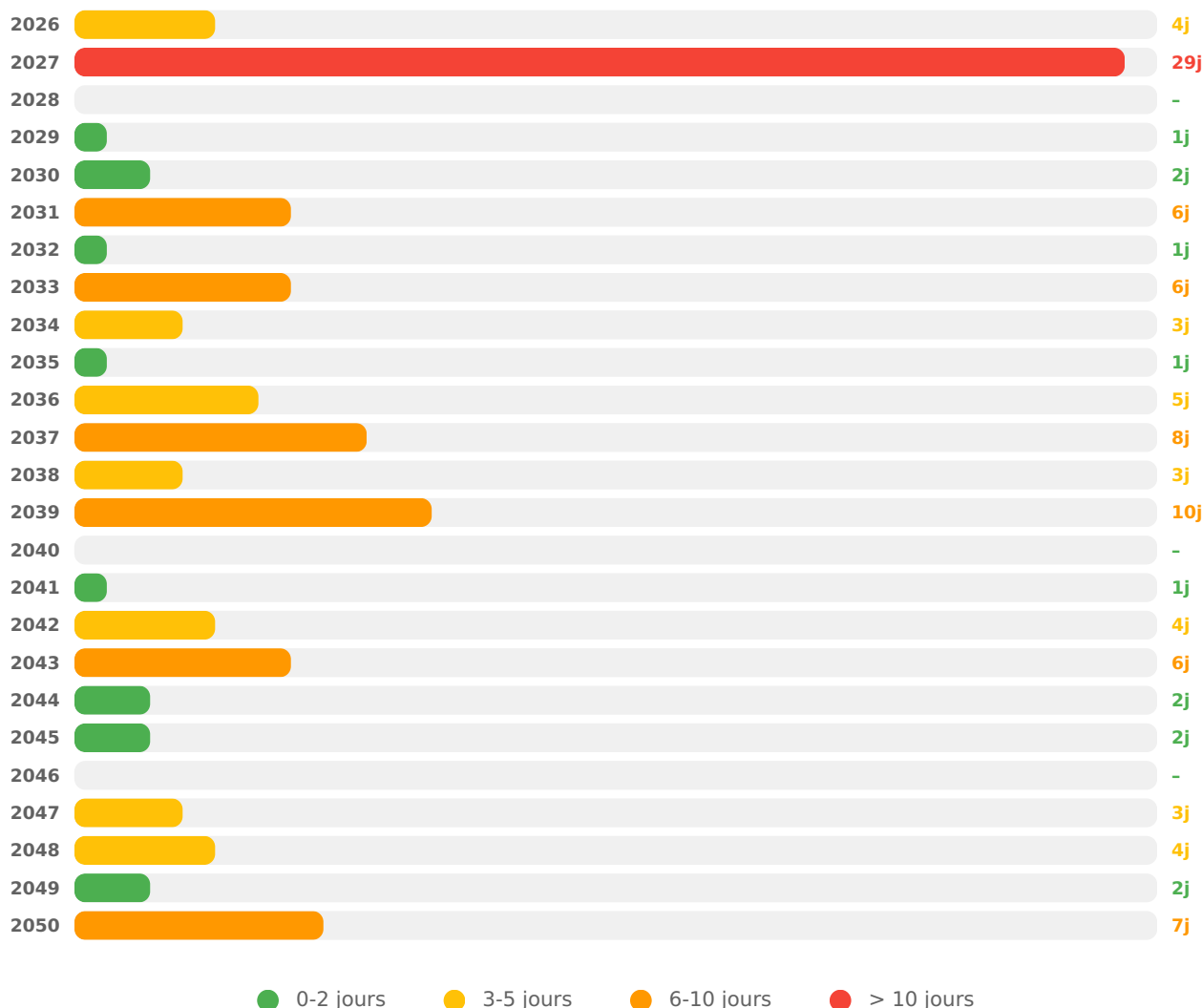
Source : DRIAS (Météo-France), grille SAFRAN 8 km, scénario RCP 8.5. Période récente : 2006-2025 (modélisée). Projection : moyenne 2035-2050.

7. Projections climatiques

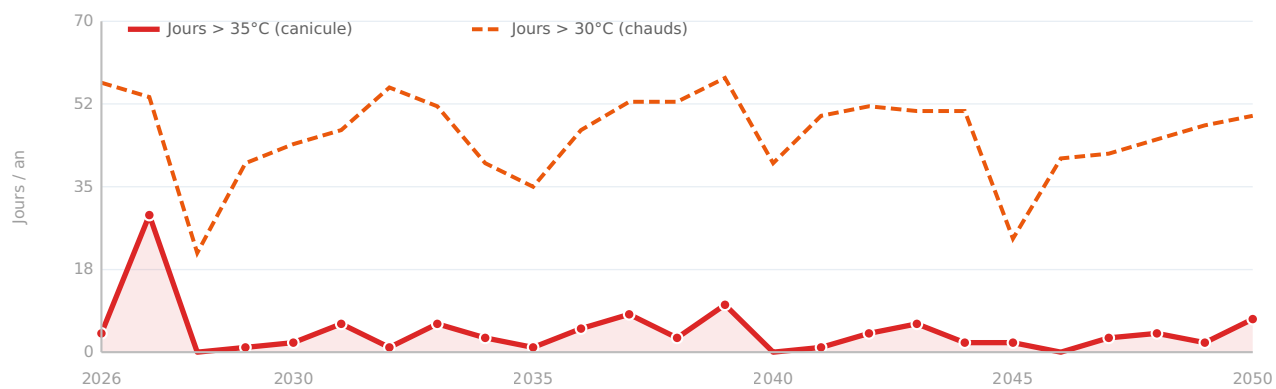
Comment sont calculées ces projections ? Météo-France utilise des modèles climatiques (simulations informatiques du climat futur) pour prévoir l'évolution des températures et des précipitations. Nous utilisons ces données (base DRIAS) pour calculer les indicateurs ci-dessous, spécifiquement pour la zone géographique de votre adresse (grille SAFRAN de 8 km). Ces projections ne sont pas des certitudes, mais des tendances probables fondées sur l'état actuel de la science.

Trajectoire climatique 2026-2050 : les graphiques ci-dessous montrent l'évolution prévue des jours de canicule (température dépassant 35°C) année par année pour votre adresse. Cela vous permet d'anticiper l'évolution des conditions de vie et la valeur de votre bien sur différents horizons (5 ans, 10 ans, 25 ans).

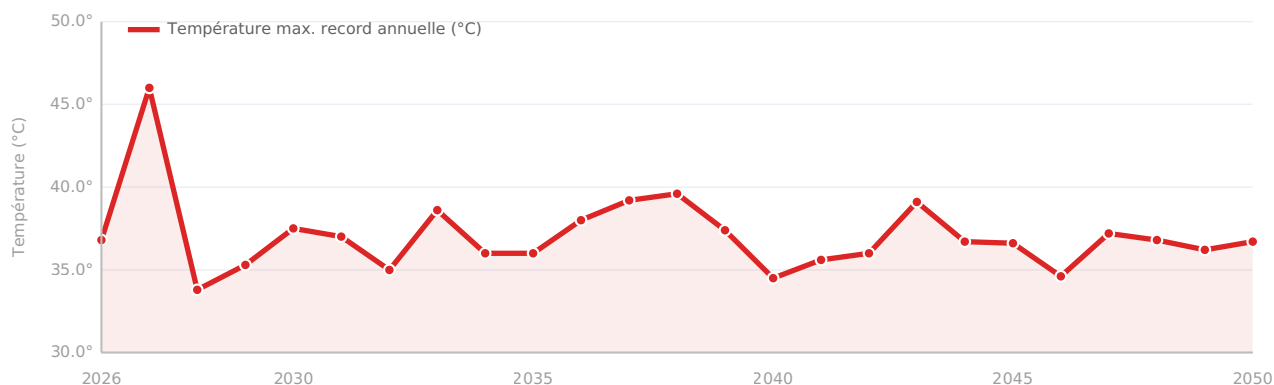
Jours de canicule par an (température > 35°C)



Évolution des jours de chaleur (courbe 2026-2050)

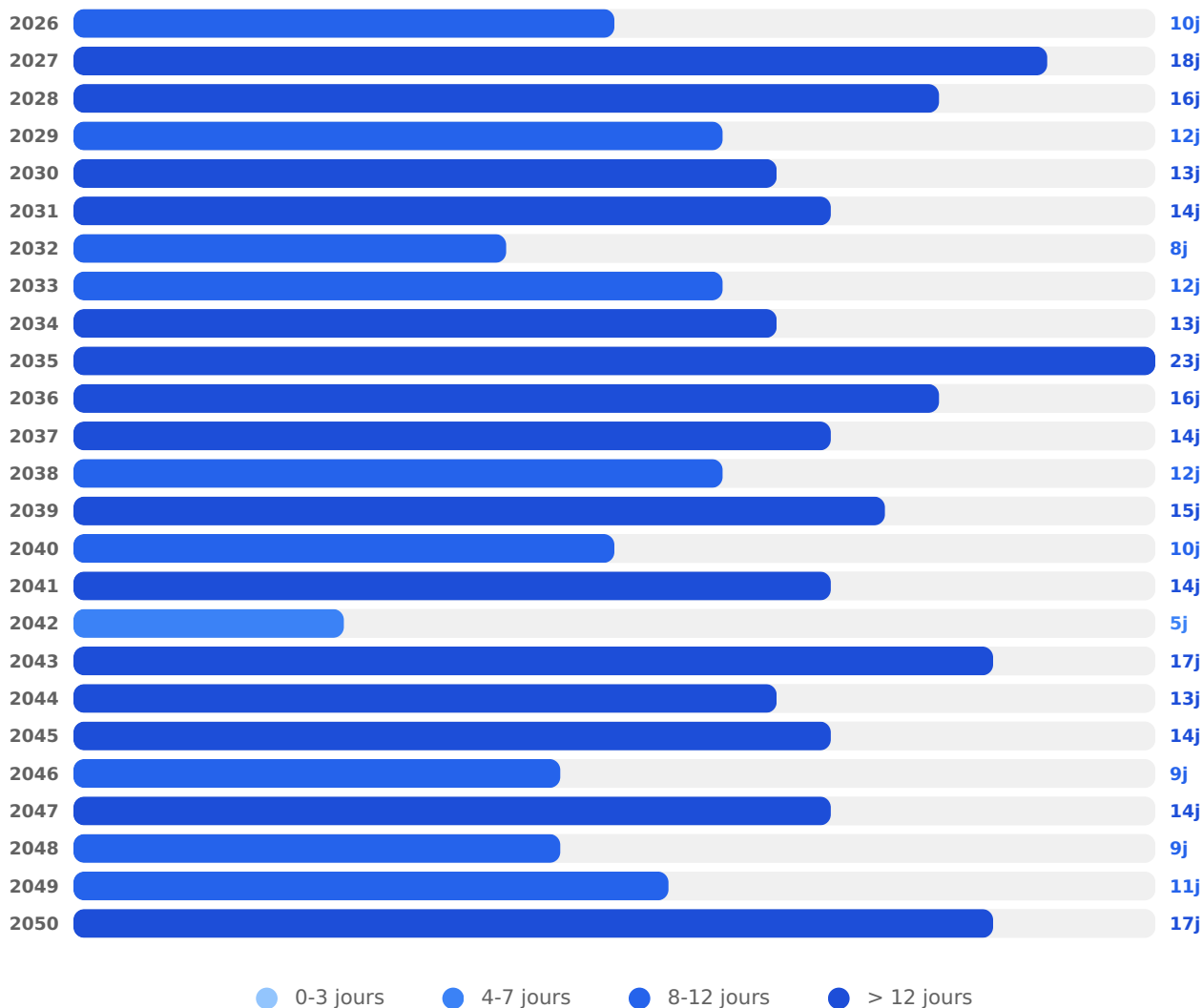


Température maximale annuelle (2026-2050)

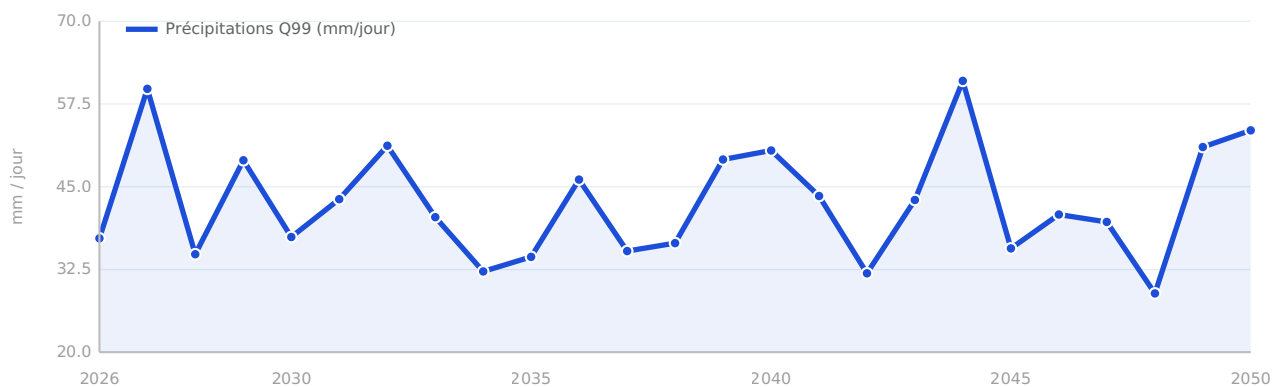


● Température maximale enregistrée chaque année (modèle DRIAS)

Jours de pluie forte par an (> 20 mm)



Intensité des précipitations extrêmes (Q99)



● 99e percentile des précipitations journalières (modèle DRIAS)

Votre bien par horizon d'investissement

Selon la durée pendant laquelle vous prévoyez de conserver votre bien, les conditions climatiques évolueront différemment. Ce tableau vous aide à prendre une décision éclairée : acheter, conserver ou vendre, en tenant compte de l'évolution prévue du climat.

Lecture du tableau : "Canicule moy." = nombre moyen de jours par an dépassant 35°C. "Jours chauds" = jours dépassant 30°C. "Tmax record" = température maximale prévue sur la période. "Pluies fortes" = jours avec plus de 20 mm de précipitations. "Années extr." = nombre d'années où la température dépasse 40°C.

HORIZON	CANICULE MOY.	JOURS CHAUDS	TMAX RECORD	PLUIES FORTES	ANNÉES EXTR.
1 an (2027)	16.5 j/an	55.5 j/an	46.0°C	14.0 j/an	1
5 ans (2031)	7.0 j/an	43.8 j/an	46.0°C	13.8 j/an	1
10 ans (2036)	5.3 j/an	44.8 j/an	46.0°C	14.1 j/an	1
15 ans (2041)	5.0 j/an	46.7 j/an	46.0°C	13.8 j/an	1
25 ans (2050)	4.4 j/an	46.0 j/an	46.0°C	13.2 j/an	1

Canicule : jours > 35°C. Jours chauds : jours > 30°C. Années extrêmes : années où Tmax > 40°C. Pluies fortes : jours > 20 mm.

Ce que cela signifie pour votre investissement

Sur les 5 prochaines années, votre bien subira en moyenne 7 jour(s) de canicule par an.

D'ici 2036, une année exceptionnelle pourrait atteindre 46.0°C.

Sur 25 ans, 1 année(s) extrême(s) (température maximale dépassant 40°C) sont projetées.

Le risque de sécheresse et ses conséquences sur les fondations (argiles) vont s'accroître.

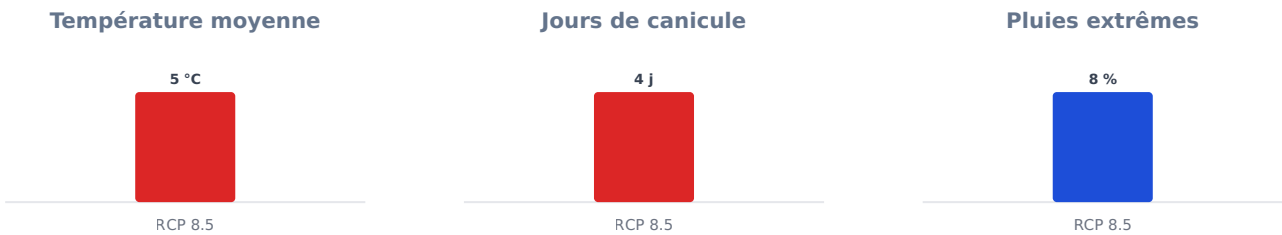
Nous vous recommandons de prévoir des protections solaires et une bonne isolation thermique.

Indicateurs climatiques : évolution projetée

Données DRIAS (Météo-France / IPSL), référence 1976-2005. RCP 4.5 : scénario modéré. RCP 8.5 : scénario pessimiste (tendances actuelles).

Indicateur	RCP 4.5 (2050)	RCP 8.5 (2050)	RCP 8.5 (2100)
Température moyenne	-	+4.6 °C	-
Température maximale	-	+0.6 °C	-
Jours de canicule / an	-	+4 j	-
Précipitations extrêmes	-	+8 %	-

Indicateurs climatiques RCP 4.5 vs 8.5 (2050)

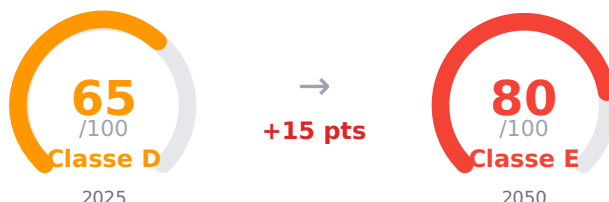


Performance énergétique de la commune (DPE)



Score projeté 2050 (scénario RCP 8.5)

Attention : Ce score est une estimation basée sur les projections climatiques du scénario RCP 8.5 (fort réchauffement). Il illustre l'aggravation potentielle des risques liés au changement climatique. Ce n'est pas une prédiction exacte.



Composantes qui s'aggravent

▲ Inondation (6.5 → 8.8, +2.3)

▲ Submersion (7.0 → 8.8, +1.8)

▲ Argiles (7.0 → 10.0, +3.0)

▲ Mouvements terrain (4.0 → 4.6, +0.6)

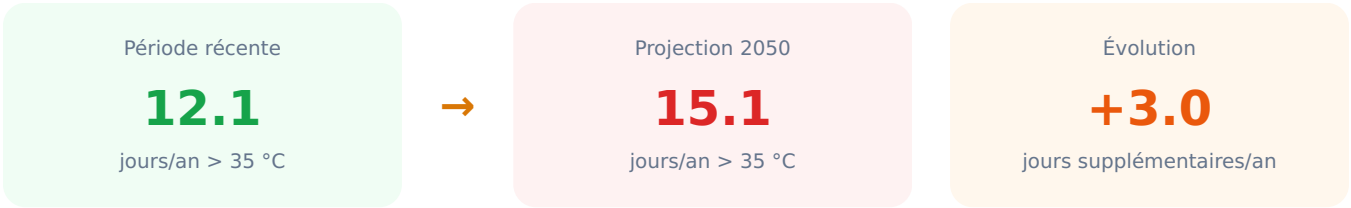
▲ Feux de forêt (6.5 → 10.0, +3.5)

Bonne nouvelle : Les composantes C4 (sismicité) et C5 (radon) ne sont pas affectées par le changement climatique. Les risques d'inondation et de retrait-gonflement des argiles sont les plus susceptibles de s'aggraver avec le changement climatique.

Confort d'été et risque de canicule

Alerte canicule : Votre commune est concernée par une augmentation significative du nombre de jours de canicule à l'horizon 2050. Cette section vous aide à anticiper les besoins d'adaptation de votre logement pour maintenir un confort acceptable en été.

Jours de canicule : aujourd'hui vs 2050



Jours chauds (> 30 °C) : 66.1 j/an actuellement, 74.1 j/an en 2050 (+8.0 j/an) . Ces journées nécessitent une ventilation ou climatisation active pour maintenir le confort intérieur.

Recommandations pour le confort d'été

Avec 15 jours de canicule par an prévus à l'horizon 2050, voici les travaux d'adaptation prioritaires pour votre logement :

Mesure	Description	Priorité	Coût indicatif
Brise-soleil orientable (BSO)	Protection solaire extérieure sur les fenêtres exposées sud et ouest. Réduit jusqu'à 80 % des apports solaires.	Élevée	300 à 800 €/fenêtre
Pompe à chaleur réversible (PAC)	Climatisation en été et chauffage en hiver. Solution la plus efficace pour les pics de chaleur prolongés.	Élevée	8 000 à 15 000 €
Isolation de la toiture	La toiture représente 25 à 30 % des pertes thermiques. Une bonne isolation réduit aussi la surchauffe estivale.	Moyenne	40 à 80 €/m²
Films solaires sur vitrages	Solution légère et rapide pour réduire les apports solaires (30 à 50 %) sans travaux lourds.	Facile	15 à 50 €/m²
Ventilation nocturne	Surventilation la nuit pour profiter de la fraîcheur nocturne et refroidir la masse thermique du bâtiment.	Facile	0 à 500 €
Végétalisation (toiture, façade)	Réduit l'effet d'îlot de chaleur et améliore l'inertie thermique. Particulièrement efficace en milieu urbain dense.	Moyenne	60 à 150 €/m²

Aides disponibles : MaPrimeRénov' et les CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) peuvent couvrir une partie des coûts d'isolation et d'installation de PAC. Renseignez-vous sur france-renov.gouv.fr pour connaître votre éligibilité.

Coûts indicatifs TTC, variables selon la surface, le type de bâtiment et la région. Sources : ADEME, ANAH (2024).

8. Analyse d'impact immobilier (classe D)

Cette section analyse l'impact du risque climatique sur la valeur de votre bien, avec des données chiffrées basées sur l'analyse de 6 millions de transactions immobilières (DVF 2020-2023).

-10.0%

Impact moyen sur le prix

-25 000 €

Pour un bien de 250 000 €

-5.0% à -15.0%

Fourchette observée

Synthèse : Risque élevé, impact significatif sur la valeur du bien. La décote moyenne observée est de 10%, soit environ 25 000 EUR pour un bien de 250 000 EUR. Des travaux d'adaptation sont fortement recommandés. En cas d'achat, provisionnez un budget travaux de 10 000 à 30 000 EUR.

Arguments pour l'acheteur

- Le risque élevé justifie une négociation significative de 5 à 15%.
- Exigez une étude géotechnique G2 (1 500 à 4 000 EUR) aux frais du vendeur.
- Demandez un diagnostic de vulnérabilité du bâtiment aux risques identifiés.
- Vérifiez que l'assurance habitation couvre bien tous les risques identifiés, sans exclusion.
- Chiffrez les travaux d'adaptation nécessaires et déduisez-les du prix.

Arguments pour le vendeur

- Réalisez les diagnostics avant la mise en vente pour rassurer les acheteurs.
- Investissez dans les travaux d'adaptation prioritaires avant la vente.
- Mettez en avant l'attractivité du quartier et les équipements de proximité.
- Fournissez un historique complet des sinistres et des réparations effectuées.

Communes de référence (classe D) :

Important : Ces estimations sont des moyennes statistiques observées. L'impact réel dépend de nombreux facteurs locaux (attractivité, transports, écoles, commerces). Le risque climatique n'est qu'un facteur parmi d'autres dans la détermination du prix immobilier.

9. Analyse assurance

Cette section détaille votre couverture assurantielle au regard des risques identifiés, les exclusions courantes à surveiller et les garanties complémentaires recommandées.

Synthèse assurance (classe D)

Votre bien est en classe D (risque élevé). Il est fortement recommandé de comparer plusieurs offres d'assurance. Certains assureurs peuvent appliquer des surprimes ou des franchises majorées. Privilégiez un contrat avec garantie valeur à neuf, pertes indirectes et relogement.

Inondation

Couverture MRH standard

La garantie CatNat (loi du 13 juillet 1982) est obligatoire dans tout contrat MRH. Elle couvre les dommages matériels directs causes par une inondation après publication de l'arrêté interministériel au Journal officiel.

Exclusions courantes

- Dommages aux jardins, clôtures, terrasses et aménagements extérieurs
- Frais de pompage et de nettoyage au-delà du plafond contractuel
- Biens en sous-sol non déclarés (caves aménagées)
- Perte de valeur vénale du bien (seuls les dommages matériels sont couverts)
- Biens acquis après un arrêté de PPRI sans mise en conformité

Surprime et franchise CatNat

La surprime CatNat est fixée par arrêté à 20% (depuis le 1er janvier 2025, arrêté du 22/12/2023) de la prime dommages (habitation) ou 6% de la prime vol/incendie (véhicules). Elle est identique pour tous les assurés, quel que soit le niveau de risque. En revanche, la franchise CatNat est de 380 EUR pour les particuliers, mais elle est doublée si la commune n'a pas adopté de PPRI dans les 5 ans suivant un arrêté CatNat.

Risque de désassurance

Faible à modéré. Les assureurs ne peuvent pas refuser la garantie CatNat si un contrat MRH est souscrit. Cependant, ils peuvent refuser de souscrire le contrat MRH lui-même, ou ne pas le renouveler. Le Bureau Central de Tarification (BCT) peut être saisi en dernier recours.

Garanties complémentaires recommandées

- Garantie dégâts des eaux étendue (remontées de nappes)
- Garantie pertes indirectes (relogement temporaire, frais de déblaiement)
- Garantie valeur à neuf (reconstruction au prix du neuf, sans vétusté)
- Garantie jardin et aménagements extérieurs

Conseil : En zone inondable, privilégiez un contrat avec garantie valeur à neuf et pertes indirectes. Vérifiez le plafond de la garantie dégâts des eaux et déclarez bien tous les aménagements en sous-sol.

Submersion marine

Couverture MRH standard

La submersion marine est couverte par la garantie CatNat après publication d'un arrêté interministériel. La franchise est de 380 EUR pour les particuliers.

Exclusions courantes

- Érosion progressive du trait de côte (phénomène lent, pas de CatNat)
- Biens acquis en connaissance de cause en zone rouge PPR littoral
- Améliorations et travaux non déclarés en zone à risque
- Dommages aux terrains (seuls les bâtiments sont couverts)

Surprime et franchise CatNat

Même taux de 20% (depuis le 1er janvier 2025, arrêté du 22/12/2023). La franchise est de 380 EUR mais majorée en l'absence de PPR littoral.

Risque de désassurance

Élevé et en forte augmentation. La montée des eaux et le recul du trait de côte rendent certains biens littoraux progressivement inassurables. Le « signal prix » de l'assurance va se renforcer dans les années à venir.

Garanties complémentaires recommandées

- Garantie pertes indirectes étendue (relogement longue durée)
- Garantie reconstruction en retrait du littoral (si autorisé)

Conseil : En zone littorale à risque, vérifiez attentivement les conditions de votre contrat MRH, notamment les exclusions liées à l'érosion côtière. Renseignez-vous sur les stratégies communales de gestion du trait de côte. L'assurabilité à long terme est un facteur clé de la valeur du bien.

Retrait-gonflement des argiles (sécheresse)

Couverture MRH standard

Les fissures liées au retrait-gonflement des argiles sont couvertes par la garantie CatNat, à condition qu'un arrêté interministériel de catastrophe naturelle « sécheresse » soit publié pour la commune. C'est le 2eme poste d'indemnisation CatNat en France (plus de 15 milliards EUR depuis 1989).

Exclusions courantes

- Fissures esthétiques sans atteinte à la solidité du bâtiment
- Désordres antérieurs à la souscription du contrat
- Constructions non conformes aux normes (absence d'étude de sol G2)
- Aggravation par des travaux du propriétaire (terrassement, plantation d'arbres à racines profondes)
- Franchise de 1 520 EUR (x3 si absence de PPRn sécheresse après CatNat répétés)

Surprime et franchise CatNat

Même taux de 20% (depuis le 1er janvier 2025, arrêté du 22/12/2023) que pour les autres risques CatNat. La franchise est plus élevée : 1 520 EUR (contre 380 EUR pour les inondations), et peut être triplée (4 560 EUR) si la commune n'a pas de PPRn sécheresse après 3 arrêtés CatNat.

Risque de désassurance

Moderé à élevé en zones d'exposition forte. Certains assureurs refusent déjà d'assurer des maisons individuelles en zone d'exposition forte aux argiles, surtout après un sinistre. Le risque de désassurance augmentera avec le changement climatique (sécheresses plus fréquentes et plus longues).

Garanties complémentaires recommandées

- Garantie dommages à l'ouvrage (DO) si construction récente
- Garantie décennale du constructeur (10 ans après achèvement)
- Extension de garantie « fissures et affaissements » hors CatNat
- Garantie stabilité du sol (rare, proposée par quelques assureurs spécialisés)

Conseil : Pour les maisons individuelles en zone argileuse, réalisez une étude de sol G2 avant l'achat. Conservez tous les devis et rapports d'expertise pour faciliter les démarches d'indemnisation. En cas de fissures, déclarez rapidement à votre assureur (délai de 10 jours après publication de l'arrêté CatNat).

Mouvements de terrain et cavités

Couverture MRH standard

Les mouvements de terrain (glissements, effondrements, éboulements) sont couverts par la garantie CatNat après arrêté interministériel. La franchise est de 380 EUR pour les particuliers.

Exclusions courantes

- Effondrements liés à des cavités connues lors de l'achat (vice caché potentiel)
- Dommages progressifs (tassements lents) sans événement déclencheur identifié
- Constructions sur terrain instable sans étude géotechnique préalable
- Carrière souterraine exploitée par le propriétaire

Surprime et franchise CatNat

Même taux de 20% (depuis le 1er janvier 2025, arrêté du 22/12/2023). La franchise CatNat est de 380 EUR mais peut être majorée (x2 ou x3) en l'absence de PPRn.

Risque de désassurance

Modéré. Les assureurs peuvent refuser ou ne pas renouveler un contrat pour un bien situé au-dessus d'une cavité connue ou dans une zone à historique de mouvements de terrain répétitifs.

Garanties complémentaires recommandées

- Garantie effondrement hors CatNat (rare mais existante)
- Extension dégâts des eaux pour infiltrations liées aux mouvements du sol
- Garantie stabilité du sol (specialistes)

Conseil : En zone de cavités ou de mouvements de terrain, faites réaliser une étude géotechnique avant l'achat. Déclarez la présence de cavités connues à votre assureur. Une étude de sols (2 000 à 8 000 EUR) peut éviter des sinistres de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Feux de forêt

Couverture MRH standard

Les dommages causés par un incendie de forêt sont couverts par la garantie incendie du contrat MRH, même sans arrêté CatNat. C'est l'une des garanties de base de tout contrat habitation.

Exclusions courantes

- Non-respect de l'obligation légale de débroussaillage (OLD) : l'assureur peut réduire l'indemnisation de 5 000 EUR max (art. L134-14 C. forestier)
- Feu volontaire ou négligence grave du propriétaire
- Biens non déclarés (dépendances, abris de jardin)

Surprime et franchise CatNat

Non applicable en général : les feux de forêt ne sont pas un risque CatNat mais un risque incendie classique. La prime incendie peut être majorée en zone à risque.

Risque de désassurance

Faible à modéré. Les grands assureurs couvrent ce risque, mais les surprimes peuvent être significatives en zone d'interface forêt-habitat à fort risque.

Garanties complémentaires recommandées

- Extension de la garantie incendie aux dépendances et aménagements extérieurs
- Garantie perte de revenus (location saisonnière)
- Garantie relogement temporaire (durée étendue)

Conseil : Respectez impérativement l'obligation de débroussaillage (50 m autour du bâti). Le non-respect peut entraîner une réduction d'indemnisation et une amende. Conservez les factures de débroussaillage comme preuve.

10. Travaux d'adaptation recommandés

Pour chaque risque identifié, voici les travaux d'adaptation avec leurs coûts estimés (France 2025-2026), les aides disponibles et le retour sur investissement.

Bon à savoir : Certains travaux peuvent bénéficier d'aides publiques (MaPrimeRénov', éco-PTZ, Fonds Barnier, CEE, aides locales). Renseignez-vous sur france-renov.gouv.fr, votre mairie ou votre ADIL.

Submersion marine

TRAVAUX	DESCRIPTION	COÛT ESTIMÉ	DURÉE	GAIN VALEUR	PRIORITÉ
Diagnostic de vulnérabilité littorale	Évaluation professionnelle de l'exposition du bien à la submersion et à l'érosion côtière. Analyse du trait de côte et projections.	1 000 à 3 000 €	2 à 4 semaines (visite + rapport)	+1.0%	Immédiat

Sécurité : Identifie les vulnérabilités et les solutions adaptées. **Aides :** Fonds Barnier (subvention possible en zone PPR littoral)

Renforcement de l'étanchéité et des fondations	Traitement hydrofuge des murs en contact avec le sol, cuvelage du sous-sol, barrières étanches amovibles. Renforcement des fondations contre l'affouillement.	5 000 à 25 000 €	2 à 6 semaines	+2.0%	Moyen terme
---	---	-------------------------	----------------	--------------	--------------------

Sécurité : Réduit les infiltrations et protège la structure contre la submersion. **Aides :** Fonds Barnier (jusqu'à 80% en zone PPR littoral approuvé)

ROI global : L'adaptation d'un bien en zone de submersion marine se situe entre 6 000 et 128 000 EUR selon l'ampleur des travaux. Le diagnostic de vulnérabilité (1 000 à 3 000 EUR) est le premier investissement. La question clé est l'assurabilité à long terme du bien, qui conditionne sa valeur de revente.

Inondation

TRAVAUX	DESCRIPTION	COÛT ESTIMÉ	DURÉE	GAIN VALEUR	PRIORITÉ
Batardeau (barrière anti-crue)	Barrière amovible en aluminium ou PVC installée devant les portes, fenêtres basses et aérations pour bloquer l'eau en cas de crue.	500 à 3 000 €	1 à 2 jours	+1.0%	Immédiat
Sécurité : Empêche l'entrée de l'eau jusqu'à 60 cm de hauteur. Aides : Fonds Barnier (subvention jusqu'à 80% pour les PPRI approuvés) ; Aides communales ou intercommunales selon la collectivité					
Rehaussement des installations électriques	Déplacement du tableau électrique, des prises et de la chaudière au-dessus du niveau de crue de référence (PHE).	2 000 à 10 000 €	2 à 5 jours	+1.5%	Court terme
Sécurité : Évite les courts-circuits et le risque d'électrocution lors d'une crue. Aides : Fonds Barnier (jusqu'à 80% en zone PPRI) ; MaPrimeRenov' (si rénovation énergétique associée)					
Pompe de relevage et clapet anti-retour	Installation d'un clapet anti-retour sur les canalisations et d'une pompe vide-cave automatique pour évacuer l'eau.	800 à 3 000 €	1 à 2 jours	+0.5%	Immédiat
Sécurité : Empêche les remontées d'eaux usées et accélère le pompage après crue. Aides : Fonds Barnier (jusqu'à 80% en zone PPRI)					
Revêtements résistants à l'eau	Remplacement des revêtements de sol (parquet, moquette) par du carrelage ou des matériaux imputrescibles en rez-de-chaussée.	3 000 à 12 000 €	1 à 2 semaines	+1.0%	Moyen terme
Sécurité : Réduit les dommages matériels et le temps de remise en état après crue. Aides : Fonds Barnier (jusqu'à 80% en zone PPRI)					

ROI global : L'investissement total pour adapter un bien en zone inondable se situe entre 6 000 et 26 000 EUR. Ce coût est à mettre en perspective avec le coût moyen d'un sinistre inondation (34 000 EUR selon la CCR, 2023). Les travaux d'adaptation réduisent les dommages de 50 à 80% et valorisent le bien de 2 à 4%.

Feux de forêt

TRAVAUX	DESCRIPTION	COÛT ESTIMÉ	DURÉE	GAIN VALEUR	PRIORITÉ
Volets et fenêtres coupe-feu	Remplacement des volets en bois par des volets métalliques ou en matériau M0 (incombustible). Vitrage feuilleté ou double vitrage résistant au choc thermique.	3 000 à 15 000 €	1 à 2 semaines	+2.0%	Court terme

Sécurité : Empêche l'entrée des braises et du rayonnement thermique. **Aides :** MaPrimeRenov' (si amélioration de l'isolation thermique associée) ; CEE (si amélioration énergétique)

ROI global : L'investissement total pour adapter un bien en zone de feux de forêt se situe entre 6 000 et 55 000 EUR. Le débroussaillage annuel (1 000 à 5 000 EUR/an) est obligatoire et non négociable. Les volets coupe-feu et la toiture incombustible sont les investissements les plus rentables en termes de protection.

11. Plan d'action personnalisé

Ce plan d'action est adapté à votre situation (Appartement, classe D). Il est organisé en trois niveaux de priorité et de budget.

Budget total estimé pour l'adaptation de votre bien

9 000 à 41 000 €

Actions prioritaires (immédiat + court terme)

17 000 à 78 000 €

Budget total (toutes actions)

Immédiat

Actions à réaliser sans délai (diagnostics, vérifications, mesures)

ACTION	COÛT INDICATIF	RISQUE CONCERNÉ
Vérifier votre contrat d'assurance multirisque habitation (couverture CatNat, franchises, exclusions)	0 EUR (démarche gratuite)	Tous risques
Consulter l'État des Risques et Pollutions (ERP) de votre parcelle sur georisques.gouv.fr	0 EUR (gratuit en ligne)	Tous risques
Diagnostic de vulnérabilité littorale : Évaluation professionnelle de l'exposition du bien à la submersion et à l'érosion côtière. Analyse du trait de côte et p...	1 000 a 3 000 EUR	Submersion marine
Batardeau (barrière anti-crue) : Barrière amovible en aluminium ou PVC installée devant les portes, fenêtres basses et aérations pour bloquer l'eau en ca...	500 a 3 000 EUR	Inondation
Pompe de relevage et clapet anti-retour : Installation d'un clapet anti-retour sur les canalisations et d'une pompe vide-cave automatique pour évacuer l'eau....	800 a 3 000 EUR	Inondation
Diagnostic parasismique : Évaluation de la conformité du bâtiment aux normes parasismiques Eurocode 8. Recommandé pour les bâtiments antérieurs à ...	1 500 a 5 000 EUR	Sismicité
Ancrage des éléments non structuraux : Fixation des chauffe-eau, étagères lourdes, cheminées et autres éléments pouvant chuter lors d'un séisme....	200 a 2 000 EUR	Sismicité

Court terme**Travaux préventifs légers (1 à 6 mois)**

ACTION	COÛT INDICATIF	RISQUE CONCERNÉ
Rehaussement des installations électriques : Déplacement du tableau électrique, des prises et de la chaudière au-dessus du niveau de crue de référence (PHE)....	2 000 a 10 000 EUR	Inondation
Volets et fenêtres coupe-feu : Remplacement des volets en bois par des volets métalliques ou en matériau M0 (incombustible). Vitrage feuilleté ou doubl...	3 000 a 15 000 EUR	Feux de forêt

Moyen terme**Travaux structurels (6 à 24 mois)**

ACTION	COÛT INDICATIF	RISQUE CONCERNÉ
Renforcement de l'étanchéité et des fondations : Traitement hydrofuge des murs en contact avec le sol, cuvelage du sous-sol, barrières étanches amovibles. Renforcement d...	5 000 a 25 000 EUR	Submersion marine
Revêtements résistants à l'eau : Remplacement des revêtements de sol (parquet, moquette) par du carrelage ou des matériaux imputrescibles en rez-de-chaus...	3 000 a 12 000 EUR	Inondation

Ressources officielles

- georisques.gouv.fr : consultez l'État des Risques de votre parcelle
- ecologie.gouv.fr : Plan de Prévention des Risques de votre commune
- ccr.fr : Caisse Centrale de Réassurance, régime CatNat
- drias-climat.fr : projections climatiques pour votre région
- france-renov.gouv.fr : aides à la rénovation et adaptation du bâti
- adil-info.org : Agences Départementales d'Information sur le Logement

12. Glossaire

Ce glossaire définit les termes techniques utilisés dans ce rapport, pour vous permettre de comprendre chaque section sans connaissance préalable.

CatNat	Régime de catastrophe naturelle. Garantie légale permettant l'indemnisation des sinistrés par les assurances après un arrêté interministériel.
PPR (Plan de Prévention des Risques)	Document réglementaire de l'État délimitant les zones à risque et prescrivant des mesures de prévention.
RGA (Retrait-Gonflement des Argiles)	Phénomène de mouvement du sol argileux causé par l'alternance de sécheresse et d'humidité, pouvant fissurer les bâtiments.
TRI (Territoire à Risque Important d'Inondation)	Zone identifiée par l'État comme prioritaire pour la gestion du risque inondation (176 TRI en France).
Radon	Gaz radioactif naturel issu de la désintégration de l'uranium dans les roches. Il peut s'accumuler dans les bâtiments mal ventilés.
DRIAS	Portail de Météo-France fournissant les projections climatiques régionalisées pour la France.
ERP (État des Risques et Pollutions)	Document obligatoire lors de la vente ou location d'un bien, informant l'acquéreur des risques naturels et technologiques.
Grille SAFRAN	Maillage de 8 km utilisé par Météo-France pour les données climatiques. Permet une analyse localisée près de votre adresse.

13. Méthodologie, sources et mentions légales

Comment est calculé le ClimaScore ?

Le ClimaScore croise 9 types de risques climatiques et naturels différents. Pour chaque type, nous consultons les bases de données officielles de l'État (Géorisques, GASPAR, DRIAS, etc.) et attribuons une note de 0 à 10. Ces notes sont ensuite combinées en un score global de 0 à 100, en donnant plus de poids aux risques les plus fréquents et les plus coûteux (par exemple, les inondations pèsent plus que le radon).

Le résultat final est traduit en une classe de **A** (risque négligeable) à **F** (risque critique), inspirée du système DPE que vous connaissez pour la performance énergétique des logements.

Échelle de classification



Les 9 composantes analysées

Inondation, submersion marine, retrait-gonflement des argiles, sismicité, radon, mouvements de terrain et cavités, feux de forêt, historique des catastrophes naturelles, projections climatiques. Chaque composante est pondérée selon son impact sur la valeur immobilière.

Méthodologie des statistiques immobilières

Les statistiques de prix sont calculées à partir des transactions réelles enregistrées dans la base DVF+ (Demandes de Valeurs Foncières) du CEREMA/DGFiP, couvrant la période 2020 à 2024. Les prix au m² sont exprimés en **médiane** (valeur centrale, plus robuste que la moyenne) après exclusion des valeurs aberrantes : seules les transactions avec une surface supérieure à 15 m² et un prix au m² compris entre 500 et 15 000 € sont retenues. Les quartiles Q1 (25e percentile) et Q3 (75e percentile) délimitent la fourchette de 50% des transactions. La fiabilité de l'estimation dépend du nombre de transactions : élevée (>50), moyenne (10 à 50), faible (<10).

Sources de données

Source	Organisme	Données utilisées
Géorisques	MTES / BRGM	PPR, AZI, TRI, RGA, sismique, radon, cavités, feux
GASPAR	Ministère de l'Intérieur	Arrêtés de catastrophe naturelle
BAN	Etalab / IGN	Géocodage des adresses
Hub'Eau	OFB / BRGM	Hydrométrie, piézométrie
DRIAS	Météo-France / IPSL	Projections climatiques RCP 4.5/8.5
DVF+	CEREMA / DGFiP	6M transactions immobilières (2018-2023)
BDNB	CSTB / ADEME	32M bâtiments (DPE, ICU, construction)
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques	Cartographie argiles, mouvements terrain

Source	Organisme	Données utilisées
IRSN	Institut de Radioprotection	Potentiel radon des communes
BASOL / BASIAS	BRGM / MTES	Sites et sols pollués
ICPE / SEVESO	DREAL / Préfectures	Installations classées, sites SEVESO
INSEE COG	Institut National de la Statistique	Référentiel des communes
ADEME	Agence de la Transition Écologique	Diagnostics de performance énergétique

L'ensemble des données utilisées est diffusé sous Licence Ouverte Etalab v2.0. Dernière mise à jour des données : 03/2026.

Ce rapport a été généré automatiquement par **ClimaScore** (climascore.fr) le 27/03/2026 à 21:42 (UTC).

Il constitue un outil d'information et ne se substitue en aucun cas à un diagnostic réglementaire au sens du Code de la construction et de l'habitation. Les résultats présentés sont fondés sur les données publiques disponibles et sont fournis à titre purement indicatif. Pour toute transaction immobilière, il est impératif de consulter les documents réglementaires obligatoires (État des Risques et Pollutions, diagnostics techniques).

ClimaScore © 2026